



MODIFICATION DE L'ACTIVITE (SANS CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL)

FORMULAIRES :

- [Cerfa M2](#) → 2 exemplaires signés en original. [Voir la Notice.](#)

PIECES JUSTIFICATIVES :

Pour le local et fonds de commerce (Uniquement en cas d'adjonction d'activité)

- **En cas d'achat du fonds ou d'apport**
 - Copie de l'acte d'acquisition du fonds enregistré auprès des services fiscaux,
 - Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution [Liste des Journaux d'annonces légales](#)
- **En cas de location-gérance**
 - Copie du contrat de location gérance,
 - Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution [Liste des Journaux d'annonces légales](#)
- **En cas de donation**
 - Copie de l'acte de donation.

Autres pièces :

- Si adjonction d'une activité réglementée (bar, restaurant, transport...), d'autres pièces seront à fournir → [Liste des activités réglementées](#)
- Le cas échéant, en cas de suppression de l'activité non sédentaire : L'original de la carte de commerçant ambulant.
- 1 [Pouvoir du mandataire](#) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal

Créer / Modifier / Radier votre entreprise en moins d'une heure avec un conseiller CCI

